

2008/513 - Groupe Scolaire Painlevé - Etudes pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées -160, rue Pierre Corneille à Lyon 3e - Opération n° 03 001 576 - Vote de l'autorisation de programme pour le lancement des études (Maitrise d'œuvre, Contrôle technique et Coordination Sécurité et Protection de la Santé) : 50 000 € TTC (Direction de la Construction) (BMO du 11/08/2008, p. 1477)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Je voulais en fait attirer l'attention du Conseil municipal, chers Collègues, sur trois rapports de ce Conseil. Ce rapport sur le groupe scolaire Painlevé, qui va permettre d'avancer dans l'accessibilité de ce bâtiment, mais également sur les rapports 613 et 614 qui portent sur la restructuration des restaurants du groupe scolaire Albert Camus et du groupe scolaire Philibert Delorme.

Restaurations complètes pour des sommes importantes 1.587.000 € et 1.129.000 €, qui vont permettre, là aussi, d'assurer une restauration de qualité et de mettre aux normes l'ensemble des installations. C'est bien une priorité de ce mandat. Voilà, mes chers Collègues, ce que je voulais signaler.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)